

RECTORAT

**Division des Personnels
Enseignants du 1er degré**

Bureau Gestion Collective

Jean RAMERY

Dossier suivi par :


viviane SINAI
Tél. 05.94.27.20.44
viviane.sinai@ac-guyane.fr

Muriel Drayton
Tél. 05.94.27.20.45
nuriel.drayton@ac-guyane.fr

Nadine Palmot
Tél. 05.94.27.20.33
nadine.palmot@ac-guyane.fr

Fax : 05 94 27 20 34

**B.P. 6011
97306 Cayenne Cedex**

éf. : DM/2016-N° 

Cayenne, le 10 NOV. 2016

Le Recteur de l'académie de Guyane
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants
du 1er degré de l'académie

s/c de Monsieur le Directeur d'Académie Adjoint
des Services de l'Education Nationale

s/c de Madame l' Inspectrice de l'Education Nationale
Adjointe au DAASEN

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'Etablissements Spécialisés

Objet : Demande de disponibilité/demande de réintégration après disponibilité
Rentrée scolaire 2017.

Références :

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984
- Décret n°2007-611 du 26 avril 2007
- Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié-Titre V
- Décret n°2010-467 du 7 mai 2010
- Circulaire ministérielle du 21/06/1961
- Circulaire FP n° 1504 du 11/02/1983.

Annexes :

- 1 - Demande de disponibilité (première demande)
- 2 – Demande de Renouvellement
- 3 – Demande de Réintégration
- 4 – Tableau récapitulatif de différents types de disponibilité
- 5 – Déclaration d'exercice d'une activité privée

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2017, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, les informations concernant les demandes de mise en disponibilité pour la prochaine année scolaire.

Rappel :

La disponibilité est la position de l'enseignant qui, placé hors de son administration d'origine ou service d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite. Durant une disponibilité, l'enseignant n'est pas rémunéré.

1. Types de disponibilités

1.1 La disponibilité est de droit :

- pour élever un enfant âgé de moins de huit ans,
- pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou partenaire pacsé, à un ascendant, à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne,
- pour suivre le conjoint ou le partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, lorsque celui-ci est astreint à une résidence éloignée pour des raisons professionnelles,
- pour se rendre dans les D.O.M., les C.O.M., en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou de plusieurs enfants,
- pour exercer un mandat d'élu local.

Contrairement à la disponibilité sur autorisation, la disponibilité de droit peut être accordée en cours d'année. La demande devra être établie au moins un mois avant le début de la période et elle prendra fin le 31 août 2016 (annexe 5), hormis la disponibilité pour élever un enfant de 8 ans qui prendra fin la veille des 8ans de l'enfant.

1.2 La disponibilité sur autorisation est accordée en fonction des nécessités de service :

- pour études ou recherches présentant un intérêt général,
- pour convenances personnelles ,
- pour créer ou reprendre un entreprise au sens de l'article L.351-24 du code du travail.

Il est nécessaire de joindre à votre formulaire un courrier motivant votre demande et les pièces justificatives nécessaires.

Les demandes de mise en disponibilité sur autorisation sont dépendantes de la situation des effectifs des personnels enseignants dans notre académie.

Compte tenu de cette situation, je pourrais être amené à opposer un refus aux premières demandes de disponibilité sur autorisation, ainsi qu'aux demandes de renouvellement, qui feront l'objet d'un examen systématique.

Tout changement d'adresse ou d'état civil intervenant au cours de la période de disponibilité devra être communiqué à la Division du Personnel Enseignant du 1er Degré.

2. Demande de réintégration après une disponibilité

Les demandes de réintégration pour la prochaine rentrée scolaire devront être adressées à la Division du Personnel Enseignant du 1er Degré avant le 28 février 2016, à l'aide de l'annexe 3 ci-jointe. Les enseignants devront participer au mouvement intra-départemental 2016 et fournir à mes services un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé.

Attention : En l'absence de ces documents, la rémunération ne pourra pas être effectuée par le bureau de la gestion individuelle.

Les personnels qui n'auront pas demandé leur réintégration ou le renouvellement de leur disponibilité dans les délais mentionnés, se trouveront au 1er septembre 2017, en situation irrégulière et se placeront en dehors des garanties prévues par leur statut, s'exposant ainsi à une radiation des cadres.

Les enseignants qui changeront de département dès la rentrée scolaire 2016, devront aussi impérativement transmettre leur demande de réintégration et leur certificat médical auprès de mes services (annexes mentionnés ci-dessus).

3. Exercice d'activité dans le secteur privé pendant la période de disponibilité

Conformément au décret n°2007-611 du 26 avril 2007, l'enseignant qui envisage d'exercer une activité privée pendant sa disponibilité doit en solliciter l'autorisation au moyen de l'annexe 5 et d'une copie de son contrat (ou d'une déclaration INSEE pour les créateurs d'entreprise).

Après étude du dossier et selon l'activité envisagée, des renseignements complémentaires pourront être demandés.

Aucune activité ne doit être débutée sans l'accord préalable du Directeur académique.

4. Calendrier

Vous trouverez ci-dessous le calendrier fixant les dates limites de réception des demandes de disponibilité – premières demandes (annexe 1) ou renouvellements (annexe 2 – et de réintégration (annexe 3) :

<i>Afin de faciliter l'organisation de la rentrée 2017-2018, il est demandé aux enseignants souhaitant solliciter une disponibilité de droit, de transmettre leur demande dans les délais mentionnés ci-dessous.</i>		
	Date limite d'envoi de la demande par l'enseignant à l'Inspecteur de l'éducation	Date limite d'envoi de réception au Rectorat-DPE1-Bureau Gestion Individuelle
	Premières demandes	Premières demandes et renouvellement
Disponibilité de droit (dates conseillées)	30/01/2017	15/02/2017
Disponibilité sur autorisation	30/01/2017	15/02/2017
Réintégration		18/02/2017
Les demandes de renouvellement de disponibilité et de réintégration doivent être adressées directement au bureau DPE 1.		

La mise en disponibilité est prononcée à la demande de l'intéressé(e) jusqu'au 31 août de l'année scolaire, hormis la disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans qui se terminera à la veille des 8 ans de l'enfant.

Toute demande de mise en disponibilité entraîne automatiquement la perte du poste occupé.

Seule la disponibilité de droit pour élever un enfant de moins de 8 ans permet une prise en compte gratuite de douze trimestres dans le calcul de la durée des services valables pour la retraite.

Les enseignants sollicitant un temps partiel pour la même année scolaire, doivent tenir informé le bureau DPE 1 de l'annulation de leur demande de disponibilité ou, le cas échéant, de leur demande de temps partiel.

Je vous rappelle qu'aucun enseignant n'est autorisé à cesser ses fonctions, sans avoir, au préalable reçu l'arrêté lui accordant la disponibilité sollicitée.

Les éventuelles demandes de mise en disponibilité présentées après le 30 juin 2016 ne seront pas examinées que dans les cas où elles résulteraient d'un événement familial grave ou imprévisible survenu après cette date.

Je vous serais obligés de bien vouloir porter cette information à la connaissance des enseignants placés sous votre autorité (y compris les personnels en maladie ou en congé de maternité).

Les demandes devront parvenir au Rectorat – Division du Personnel Enseignant du 1er Degré, – par voie hiérarchique avant le 18 février 2017

Pour le Recteur et par délegation,
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines



Bruno PIERRE-LOUIS

DISPONIBILITES

Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié

1° DISPONIBILITE DE DROIT

ARTICLE DU DECRET	TYPE DE DISPONIBILITE SOLLICITE	PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A L'APPUI	DUREE MAXIMALE AUTORISEE DANS LA CARRIERE	Activité professionnelle
47	Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans	- copie du livret de famille	1 an renouvelable Jusqu'à la veille des 8 ans de l'enfant	Possibilité d'exercer une activité salariée, compatible avec l'éducation de l'enfant et sous réserve d'autorisation
47	Donner des soins à : <ul style="list-style-type: none"> • un enfant à charge • au conjoint ou partenaire de pacs • à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	- copie du livret de famille ou du pacs, - certificats médicaux - carte d'invalidité	Tant que les conditions sont remplies	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
47	Pour suivre : <ul style="list-style-type: none"> • son conjoint • son partenaire de pacs lorsque celui-ci est astreint à une résidence éloignée pour des raisons professionnelles	- copie du livret de famille ou du pacs - attestation de l'employeur de moins de 3 mois en langue française, du conjoint ou du partenaire de pacs	Tant que les conditions sont remplies	Possibilité d'exercer une activité privée, salariée, sous réserve d'autorisation
47	Pour se rendre : <ul style="list-style-type: none"> • dans les D.O.M. Ou C.O.M. • en Nouvelle-Calédonie • à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou de plusieurs enfants	- copie de l'agrément mentionné aux articles 63 et 100-3 du code de la famille et de l'aide sociale	6 semaines maximum par agrément	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
47	Pour exercer un mandat d'élu local	- demande de l'intéressé(e) - attestation préfectorale	Durée du mandat	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période

2° DISPONIBILITE SUR AUTORISATION, ACCORDEE SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE

ARTICLE DU DECRET	TYPE DE DISPONIBILITE SOLLICITE	PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A L'APPUI	DUREE MAXIMALE AUTORISEE DANS LA CARRIERE	Activité professionnelle
44	Disponibilité pour études ou recherches	Certificat d'inscription ou attestation de scolarité	1 an renouvelable 6 fois	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
44	Disponibilité pour convenances personnelles	Toutes pièces justificatives de nature à éclairer l'administration dans sa décision	1 an renouvelable sur une période ne pouvant excéder 10 ans sur l'ensemble de la carrière	Possibilité d'exercer une activité privée, salariée, sous réserve d'autorisation
44	Disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L.325-24 du code du travail	Extrait du registre du commerce ou autres pièces relatives à l'entreprise	1 an renouvelable 1 fois	Possibilité d'exercer une activité privée, salariée, sous réserve d'autorisation

Demande de Disponibilité
1^{ère} DEMANDE
ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Je soussigné(e) : Nom d'usage..... Nom de famille :.....

Prénom :..... Grade :.....

Directeur Maître spécialisé Titulaire remplaçant Autre (à préciser) :.....

Mode d'affectation : A titre définitif A titre provisoire

Adresse personnelle :.....

Ville :.....Téléphone :.....Portable :.....

Sollicite pour l'année scolaire 2017-2018 :

Une mise en disponibilité de droit – A retourner, dans la mesure du possible et afin de faciliter l'organisation de la rentrée 2017-2018, à l' IEN de la circonscription avant le 31/01/2017

- Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans. (*formulaire et copie du livret de famille*).
- Pour donner des soins à la suite d'un accident ou d'une maladie grave au conjoint ou au partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant. (*formulaire, copie du livret de famille et certificats médicaux*).
- Pour donner des soins à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne. (*formulaire, copie du livret de famille, certificats médicaux et carte d'invalidité*).
- Pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité, à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne. (*formulaire, copie du livret de famille, certificats médicaux, carte d'invalidité*).
- Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire (*formulaire, copie du pacs ou de l'acte de mariage et l'attestation de l'employeur de votre conjoint datée de moins de trois mois*).
- Pour se rendre dans les D.O.M. ou les C.O.M., en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger en vue d'adoption d'un ou de plusieurs enfants (*copie de l'agrément mentionné aux articles 69 et 100-3 du code de la famille et de l'aide sociale*).
- Pour exercer un mandat d'élu local (*formulaire et documents justificatifs*).

Une mise en disponibilité sur autorisation – A retourner à l' IEN de la circonscription avant le 31/01/2017

- Pour études ou recherches (*formulaire et lettre de motivation*)
- Pour convenances personnelles (*formulaire et lettre de motivation*)
- Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L.351-24 du code du travail (*formulaire et lettre de motivation*)

Je précise que :

- Ma demande est conditionnelle car j'ai sollicité un temps partiel pour la rentrée 2017-2018 OUI NON
- J'ai participé au mouvement interdépartemental
- J'ai ou je vais participer au mouvement interdépartemental complémentaire par INEAT-EXEAT

- J'ai pris connaissance que je perdais mes droits à l'avancement et à la retraite,
- J'ai pris acte que je perdais mon poste,
- J'ai pris acte que l'octroi de la demande est valable pour toute la durée de l'année scolaire 2017-2018,
- Je m'engage à fournir à la DPE 1 tout changement d'adresse ou de situation familiale, pendant la période de mise en disponibilité

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

Avis motivé de l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale de la circonscription :

- Très favorable Favorable Réservé

Fait à _____, le _____

Cachet et signature

Demande de Disponibilité
RENOUVELLEMENT
ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Je soussigné(e) : Nom d'usage.....
Nom de famille : Prénom.....

Adresse :

B.P. : Ville :

Téléphone : Portable : Mail :

Sollicite le renouvellement de ma disponibilité pour l'année scolaire 2017-2018, pour le motif suivant :

Une mise en disponibilité de droit – A retourner, dans la mesure du possible et afin de faciliter l'organisation de la rentrée 2017-2018, à l'IEN de la circonscription avant le 31/01/2017

- Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans. (*formulaire et copie du livret de famille*).
- Pour donner des soins à la suite d'un accident ou d'une maladie grave au conjoint ou au partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant. (*formulaire, copie du livret de famille et certificats médicaux*).
- Pour donner des soins à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne. (*formulaire, copie du livret de famille, certificats médicaux et carte d'invalidité*).
- Pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité, à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne. (*formulaire, copie du livret de famille, certificats médicaux, carte d'invalidité*).
- Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire (*formulaire, copie du pacs ou de l'acte de mariage et l'attestation de l'employeur de votre conjoint datée de moins de trois mois*).
- Pour se rendre dans les D.O.M. ou les C.O.M., en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger en vue d'adoption d'un ou de plusieurs enfants (*copie de l'agrément mentionné aux articles 69 et 100-3 du code de la famille et de l'aide sociale*).
- Pour exercer un mandat d'élu local (*formulaire et documents justificatifs*).

Une mise en disponibilité sur autorisation – A retourner à l'IEN de la circonscription avant le 31/01/2017

- Pour études ou recherches (*formulaire et lettre de motivation*)
- Pour convenances personnelles (*formulaire et lettre de motivation*)
- Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L.351-24 du code du travail (*formulaire et lettre de motivation*)

Je précise que :

- Ma demande est conditionnelle car j'ai sollicité un temps partiel pour la rentrée 2016-2017 OUI NON
- J'ai participé au mouvement interdépartemental
- J'ai ou je vais participer au mouvement interdépartemental complémentaire par INEAT-EXEAT

- J'ai pris connaissance que je perdais mes droits à l'avancement et à la retraite,
- J'ai pris acte que je perdais mon poste,
- J'ai pris acte que l'octroi de la demande est valable pour toute la durée de l'année scolaire 2017-2018,
- Je m'engage à fournir à la DPE 1 tout changement d'adresse ou de situation familiale, pendant la période de mise en disponibilité.

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

REINTEGRATION APRES UNE MISE EN DISPONIBILITE ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Je soussigné(e) : Nom d'usage..... Nom de famille :.....
 Prénom :..... Position actuelle.....
 Adresse :.....
 B.P. :..... Ville :.....
 Téléphone :..... Portable :..... Mail :.....

Je suis en disponibilité pour le motif suivant :

- Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans.
- Pour donner des soins à la suite d'un accident ou d'une maladie grave au conjoint ou au partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant.
- Pour donner des soins à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne.
- Pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité, à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne.
- Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel vous êtes lié par un pacte civil de solidarité lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire.
- Pour se rendre dans les D.OM. ou les C.O.M., en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger en vue d'adoption d'un ou de plusieurs enfants.
- Pour exercer un mandat d'élu local.
- Pour études ou recherches
- Pour convenances personnelles
- Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L.351-24 du code du travail

Depuis le _____

Je sollicite ma réintégration au 1^{er} septembre 2017 (A retourner avant le 31/01/2017)

Ou

Une réintégration anticipée au _____

Je m'engage à fournir un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé, avant le 1^{er} septembre 2017

Je participe au mouvement intra académique

Fait à _____, le _____

signature de l'intéressé(e) :

DECLARATION D'EXERCICE D'UNE ACTIVITE PRIVEE

(loi n°93-122 du 29 janvier 1993 modifié ; décret n°2007-611 du 26 avril 2007)

En remplissant ce formulaire, merci de bien vouloir expliciter au moins une fois les sigles que vous employez le cas échéant.

La saisine de la Commission de déontologie intervient :

- à titre obligatoire
- à titre facultatif

Souhaitant exercer une activité dans le secteur privé, vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- vous faites une demande de disponibilité, de détachement, de mise en position hors cadres, de mise à disposition, d'exclusion temporaire de fonctions ou de congé sans rémunération ;
- vous êtes déjà en disponibilité, en détachement, en position hors cadres, mis à disposition, exclu temporairement de vos fonctions ou en congé sans rémunération ;
- vous êtes exclu temporairement de vos fonctions depuis le _____ Date : _____
- vous êtes sur le point de cesser définitivement vos fonctions ; _____ Date : _____
- vous avez déjà cessé vos fonctions. _____ Date : _____

NOM : _____

Prénom : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

-

TELEPHONE : _____ / _____ / _____

ADRESSE ELECTRONIQUE : _____

Vous êtes agent :

- Titulaire Stagiaire

II – Déclaration sur l'honneur (vous devez remplir cette déclaration, que la commission de déontologie soit saisie à titre obligatoire ou à titre facultatif) :

Je soussigné(e) NOM-RENOM : _____

- souhaitant partir en disponibilité, en détachement, être placé en position hors cadres, être mis à disposition ou en congé sans rémunération à partir du _____
J M A
- en position de disponibilité en détachement, placé en position hors cadres, mis à disposition ou en congé sans rémunération depuis le : _____
J M A
- étant exclu temporairement de mes fonctions depuis le : _____
J M A
- ayant définitivement cessé mes fonctions le : _____
J M A
- me préparant à cesser définitivement mes fonctions le : _____
J M A

et souhaitant exercer une activité privée pour le compte de l'entreprise ou de l'organisme ⁽¹⁾ :

déclare sur l'honneur :

- ne pas avoir été chargé, dans le cadre des fonctions que j'ai effectivement exercées, de la surveillance ou du contrôle (financier, technique ou administratif) de cette entreprise ou d'une entreprise du même groupe au sens de l'article 1er du décret n°2007-611 du 26 avril 2007 ;
- ne pas avoir été chargé, dans le cadre des fonctions que j'ai effectivement exercées, de conclure des contrats de toute nature avec l'une de ces entreprises ou de formuler un avis sur de tels contrats ;
- ne pas avoir été chargé de proposer directement à l'autorité compétente des décisions relatives à des opérations réalisés par l'une de ces entreprises ou de formuler un avis sur de telle décisions.

Fait à _____, le _____

Signature

(1) Préciser les coordonnées de l'organisme ou de l'entreprise